

# DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DES PROJETS: DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

La Communauté de communes de la Veyle est susceptible d'apporter son soutien à des projets menés par des associations du territoire répondant à des objectifs éducatifs, sportifs, culturels et artistiques.

Si votre association souhaite bénéficier d'une aide au titre des projets, vous pouvez adresser ce dossier complété à : Communauté de communes de la Veyle, 10 rue de la poste – Le Château, 01290 Pont-de-Veyle.

Si cette demande concerne plusieurs projets, merci de compléter au tant de fois que de projets les points 6, 7 et 8. Ce dossier a été établi conformément à la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et au décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016. Il recense des éléments qui n'ont d'autre finalité que l'étude et le traitement de la demande de votre association (cf. mention CNIL en fin de dossier).

#### 1 – Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination :		
Sigle de l'association :	Site web:	
1.2 Numéro Siret :		
1.3 Numéro RNA ou à défau	t celui du récépissé en préfecture :	, <b></b>
1.4 Adresse du siège social :		
	Commune :	
		••••••
1.4.1 Adresse de gestion ou d	e correspondance (si différente) :	
	Commune :	
1.5 Représentant(e) légal(e) (	personne désignée par les statuts)	
Nom:		
Fonction:		
Téléphone :		
	nne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représ	
légal)		
Nom:		
Fonction:		
Télénhone ·	Courriel:	

## 2 – Relations avec l'administration

## 6 - Projet

Intitulé du projet :	
Objectifs de l'action :	
Description de l'action :	
-	Lieu:
	Fréquentation attendue :
	÷:
Subvention sollicitée au titre du projet :	
• •	
Bilan quantitatif et qualitatif de la dernière action	réalisée, le cas échéant :
Informations complémentaires que vous souhaitez	apporter (facultatif)
Vous pourez joindre à votre dossier tout document jugé utili	e (plaquette, dossier de présentation, affiches, dépliants)

Demande de subvention au titre de l'année 2020 Communauté de communes de la Veyle 10 rue de la poste – Le Château 01290 PONT-DE-VEYLE

#### 7 – Budget prévisionnel du projet intitulé : .....

Année 20..... ou prévu du ..... au ...... au .....

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIF	RECTES
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation <sup>2</sup>	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil(s) Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil(s) Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés	
Services bancaires, autres			
Divers - Cotisations			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	0	TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CC	ONTRIBUTIONS '	VOLONTAIRES EN NATURE	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Si vous disposez déjà d'un budget prévisionnel, joignez-le sans renseigner cette page.

8 – Compte de résultat du projet intitulé:	(obligatoire en cas
de renouvellement de l'action)	
Année 20 ou prévu du au	

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DI	RECTES
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation <sup>2</sup>	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil(s) Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil(s) Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés	
Services bancaires, autres			
Divers - Cotisations			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	0	TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CC	ONTRIBUTIONS	VOLONTAIRES EN NATURE	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Si vous disposez déjà d'un compte de résultat, joignez-le sans renseigner cette page.

#### 9 – Budget prévisionnel total de l'association

Année 20..... ou exercice du ..... au ......

Si vous disposez déjà d'un budget prévisionnel, joignez-le sans renseigner cette page.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DI	RECTES
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation <sup>2</sup>	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil(s) Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil(s) Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés	
Services bancaires, autres			
Divers - Cotisations			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
		L'agence de services et de paiement (emplois	
Rémunération des personnels		aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	0	TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
СО	NTRIBUTIONS	VOLONTAIRES EN NATURE	
86 - Emplois des contributions volontaires en		87 - Contributions volontaires en nature	
nature		870 - Bénévolat	
860 - Secours en nature			
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations		075 D	
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

#### 10 - Compte de résultat total de l'association

Année 20..... ou exercice du ..... au ......

Si vous disposez déjà d'un compte de résultat, joignez-le sans renseigner cette page.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DI	RECTES
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation <sup>2</sup>	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil(s) Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil(s) Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
-		Communes, communautés	
Déplacements, missions Services bancaires, autres			
Divers - Cotisations			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	0	TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CO	NTRIBUTIONS	VOLONTAIRES EN NATURE	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

#### 11 - Engagement

Je soussigné (nom et prénom du signataire, en l'occurrence le Président de l'association)
- sollicite une subvention de la Communauté de communes de la Veyle
- déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble de la règlementation applicable à son activité, des
déclarations sociales et fiscales, et à jour des cotisations afférentes
- atteste sur l'honneur, l'exactitude des données renseignées dans ce formulaire. Je m'engage à fournir toutes
pièces justificatives qui pourraient m'être demandée par l'autorité compétente, à savoir la Communauté de
communes de la Veyle.
Fait le, à
Signature (accompagné si possible du cachet de l'association)

#### Pièces à joindre au dossier

- Un courrier adressé au Président de la Communauté de communes de la Veyle sollicitant l'attribution d'une subvention
- Un RIB/RIP de l'association
- Une copie des statuts de l'association + liste des membres du bureau
- Un compte-rendu de la dernière assemblée générale (bilan moral <u>et</u> financier)

Les dossiers incomplets ne pourront être traités.

### Ce dossier est à retourner à l'adresse suivante :

## Communauté de communes de la Veyle 10 rue de la poste – Le Château 01290 PONT-DE-VEYLE

Pour toute demande de renseignement, contacter les services de la Communauté de communes de la Veyle :

Tel: 03 85 32 24 00

Mail: secretariattechnique@cc-laveyle.fr

#### Informations sur la collecte des données personnelles :

La collecte des données est établie pour l'attribution de subvention dans le cadre de la politique jeunesse et/ou culturelle de la Communauté de communes

A ce titre les données collectées sont nécessaires pour le traitement du dossier de subvention et le cas échéant son attribution. Aussi, en transmettant ces données, vous autorisez le traitement de celles-ci.

Ces données collectées sont accessibles totalement ou partiellement :

- au Président de la Communauté de communes, responsable du traitement des données;
- aux Vice-présidents de la Communauté de communes, en charge de la politique concernée ;
- aux agents affectés au traitement du dossier de subvention rattachées à la direction des services techniques, la direction de la jeunesse et la direction des affaires culturelles ;
- aux agents comptables la Direction générale affectés aux versements de la subvention quand elle est attribuée.

La conservation de ces données collectées est de 10 ans à la suite de quoi elles seront détruites.

Tout demandeur de subvention justifiant de son identité peut accéder aux données le concernant contenues dans le cadre de ce traitement, en obtenir la rectification en cas d'erreur et d'effacement au terme du délai fixé ci-dessus en adressant une demande :

- par courrier électronique : secretariattechnique@cc-laveyle.fr
- par courrier postal : au siège de la Communauté de communes de la VEYLE (10 rue de la poste Le Château, 01290 PONT-DE-VEYLE).

Si le demandeur de la subvention estime que ce traitement porte atteinte à ses droits, il peut introduire une réclamation auprès de la Commission nationale à l'informatique et aux libertés :

- Par courrier postal : CNIL- 3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 PARIS CEDEX 07 ;
- Sur internet : <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes/">https://www.cnil.fr/fr/plaintes/</a>. »